

Tous les ans en mars, le filet est installé par l'ESAT (Etablissement et service d'aide par le travail) de la FRETA, basé sur la commune du Plateau d'Hauteville. Les « captures » en semaine sont assurées par cet établissement et celles du week-end sont réalisées par des bénévoles. Cette opération s'appuie également sur les acteurs locaux : l'association Bugey Nature, l'école, la mairie déléguée de Thézillieu...

L'opération crapauduc, qui s'élève cette année à 4 543 €, a été financée par l'Agence de l'Eau (50%), le Département (30%) et le SR3A (20%).

## INAUGURATION

# Espace naturel sensible

## Zones humides et prairie sèche de Thézillieu



Inauguration de l'ENS et découverte du crapauduc

**Vendredi 29 mars 2019**

[www.patrimoines.ain.fr](http://www.patrimoines.ain.fr)

### CONTACT PRESSE

Conseil départemental de l'Ain - Direction de la communication

Céline Moyne-Bressand

Tél. 04 74 22 98 33 [celine.moyne-bressand@ain.fr](mailto:celine.moyne-bressand@ain.fr)



L'Espace naturel sensible (ENS) « Zones humides et prairie sèche de Thézillieu » fait partie d'un réseau de sites départementaux qui compte à ce jour 35 sites labellisés, représentant au total plus de 10 000 hectares. Véritables joyaux naturels du Département de l'Ain, ces sites sont constitués de milieux très diversifiés (tourbières, étangs, lacs, prairies humides, cours d'eau, dunes de sable, espaces boisés, prairies d'alpage, prairies bocagères, grottes, sites géologiques...).

Conscient des nombreuses richesses de son territoire, le Département de l'Ain porte une politique ambitieuse de préservation et de valorisation de ces ENS à travers son « Plan Nature » adopté en 2016. Il ambitionne de labelliser 40 sites ENS d'ici à 2021.

« Le Département de l'Ain offre des paysages et des espaces naturels exceptionnels. C'est le cas de l'ENS « Zones humides et prairie sèche de Thézillieu » qui constitue un site original et d'une grande richesse écologique. La labellisation en espace naturel sensible affirme la volonté du Département de préserver son patrimoine naturel et paysager, tout en sensibilisant les publics à la fragilité de ces zones humides. »

Véronique Baude  
Vice-présidente du Département de l'Ain  
chargée du tourisme, du développement durable,  
de l'environnement et du patrimoine naturel

Jean Deguerry  
Président du Département de l'Ain

## « Zones humides et prairie sèche de Thézillieu » : un ENS de près de 115 hectares



- Type de site : zones humides, prairies sèches
- Superficie : 114,3 hectares
- Commune concernée : Plateau d'Hauteville
- Bassins versants : Albarine, Furans
- Gestionnaire : Syndicat de Rivière d'Ain Aval et de ses Affluents (SR3A)

Labellisé en juillet 2017, cet espace naturel sensible comprend les zones humides du hameau de Genevray, composées de deux étangs, et les prairies humides du hameau de Sainte-Blaizine. La présence des zones humides façonne les paysages de ce secteur du Plateau d'Hauteville. A l'interface entre les milieux terrestres et aquatiques, elles sont de véritables « éponges naturelles ». Elles contribuent aussi au maintien et à l'amélioration de la qualité de l'eau et constituent des réservoirs de biodiversité.

Ce site comporte également la pelouse sèche de la forêt de Thézillieu. Traversée par un sentier de randonnée, elle offre un vaste panorama et permet d'admirer le Grand Colombier, la Dent du Chat et le massif des Alpes.

Le SR3A conduit des actions sur le site depuis 2013 et assure officiellement la gestion de l'ENS depuis 2017. Par ailleurs, il intervient sur la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations sur la totalité du bassin versant de l'Ain aval et de ses affluents.

Le Département de l'Ain et le SR3A travaillent depuis de nombreuses années en collaboration pour assurer le maintien de la qualité écologique et paysagère des espaces naturels de l'Ain. Un effort qui se traduit par des interactions fortes avec les acteurs des territoires afin qu'ils participent au devenir du site.

## Un site valorisé



Dans le cadre de sa politique ENS, le Département porte ou cofinance de nombreuses actions visant une meilleure connaissance de ces espaces, permettant d'organiser leur fréquentation et de sensibiliser le public à l'environnement et au développement durable.

Depuis 2013, le Département de l'Ain intervient financièrement pour la gestion de l'ENS de Thézillieu.

Le Département souhaite que les sites ENS fonctionnent en réseau. Pour ce faire, il finance des outils de communication (plaquettes, flyers, livres...) et des panneaux touristiques pour mieux valoriser ces sites auprès du public.

Sur la commune de Thézillieu, deux panneaux ENS ont été installés : l'un à l'entrée du village et le deuxième en bordure des étangs du Genevray.



## Vers une meilleure préservation des batraciens



De mars à avril, les batraciens (crapauds, tritons et autres salamandres) quittent leurs quartiers d'hiver (les zones forestières) pour aller se reproduire au bord des plans d'eau. De nombreux écrasements d'amphibiens sont alors souvent constatés sur la RD 53B, entre Thézillieu et Prémillieu, le long du grand étang.

Pour limiter le nombre d'écrasements d'amphibiens et restaurer la continuité écologique entre la forêt et l'étang, le SR3A pilote, depuis 2013, la mise en œuvre d'un crapauduc temporaire (filet). A Thézillieu, les batraciens doivent traverser la route du col du Ballon, qui les mène de la forêt et des champs voisins jusqu'au plan d'eau du Genevray, où ils viennent se reproduire. Les batraciens, arrêtés par le filet de 600 mètres de long et de 50 cm de haut tendu le long de la route, sont « piégés » puis déposés de l'autre côté de la route, à proximité de l'étang, chaque matin.